

Réseaux et niveaux concernés

Fédération Wallonie- Bruxelles

Libre subventionné
 libre confessionnel
 libre non confessionnel)

Officiel subventionné

Niveaux :

Type de circulaire

Circulaire administrative

Circulaire informative

Période de validité

A partir du

Du 12 octobre 2016 au 16 octobre 2016

Documents à renvoyer

Oui

Date limite :

Voir dates figurant dans la circulaire

Mot-clé :

Salon Education 2016 à Charleroi

Destinataires de la circulaire

- A Madame la Ministre ;
- A Madame la Présidente du Collège de la Commission communautaire française chargé de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Madame et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux Directions des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, supérieur, artistique, de promotion sociale organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement fondamental et secondaire, ordinaire et spécialisé, supérieur, artistique, de promotion sociale subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des internats et des homes d'accueil organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres psycho-médico-sociaux organisés ou subventionnés par la Communauté française ;
- Aux Directions des Centres de dépaysement et de plein air ;

Pour information :

- Aux Membres du Service général de l'Inspection;
- Aux Membres des services de vérification ;
- Aux Associations de parents ;
- Aux organisations syndicales ;

Signataire

Administration générale de
l'Enseignement : Jean-Pierre
HUBIN, Administrateur général

Personnes de contact

Service ou Association :

Nom et prénom	Téléphone	Email
SCHOBGENS Gilles	02 690 80 33	gilles.schobbens@cfwb.be

Mesdames, Messieurs,

Depuis plusieurs années déjà, les Responsables du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles souhaitent, par la présence de leurs services, souligner l'importance qu'ils accordent au Salon Education.

C'est aussi l'occasion de vous manifester et de vous confirmer les liens de solidarité et de soutien qui unissent la Fédération Wallonie-Bruxelles aux divers acteurs de l'Enseignement.

La 23^e édition du Salon Education se déroulera à Charleroi du mercredi 12 octobre au dimanche 16 octobre 2016. A cette occasion, il réunira différents services de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont plusieurs de l'Administration générale de l'Enseignement, ainsi qu'un stand dédié au « **Pacte pour un Enseignement d'excellence** ».

Le « Pacte pour un Enseignement d'excellence » va organiser 3 conférences :

- **Mercredi 12, 10h30 : Marc Romainville** : « Vers un nouveau tronc commun, polytechnique et ambitieux »
- **Vendredi 14, 13h30: Luc Van Campenhoudt** : « Le métier d'enseignant : vision prospective et propositions concrètes »
- **Samedi 15, 11h45 : Bernard Devos** : « Démocratie à l'école, un enjeu majeur pour l'Ecole de demain »

Le Pacte sera également à l'honneur dans le cadre de l'événement organisé par l'AIDE (Association Interréseaux des Directeurs d'Ecoles): « *Le Pacte pour un Enseignement d'excellence, est maintenant ? Quelles mesures concrètes dans nos écoles ? Quel rôle pour nous Directions, avec quel pilotage ?* », avec des interventions de la **Ministre Schyns** et de **Mr Alain Eraly**.

Voici une brève présentation des services de la Fédération Wallonie-Bruxelles qui seront présents :

- **Enseignement à Distance – E-learning (stand 1-350)**

Promulgué ce 13 juillet dernier, le nouveau décret E-learning, nouvelle appellation de l'Enseignement à Distance, recentre ses missions sur deux axes principaux : la préparation aux Jurys et le soutien scolaire.

Les modules de cours proposés sont basés sur les programmes de l'enseignement primaire et secondaire de plein exercice organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Ces modules sont composés de contenus interactifs variés (textes, images, bandes sonores, vidéos...), d'exercices auto-corrigés, d'outils collaboratifs (chat, forum d'entraide...) et de devoirs. Le rythme d'apprentissage est flexible et l'accompagnement par des enseignants-tuteurs est individualisé.

Les apprenants peuvent s'inscrire à tout moment de l'année via le site www.elearning.cfwb.be. Le droit d'inscription annuel s'élève à 25 euros. Certains publics bénéficient toutefois de la gratuité, notamment les mineurs d'âge inscrits dans un établissement d'enseignement organisé ou subventionné par la Fédération Wallonie-Bruxelles ou qui ne peuvent l'être en raison d'un cas de force majeure (hospitalisation de longue durée...) et les demandeurs d'emploi.

L'Enseignement à Distance organisé en E-learning ne délivre pas de diplôme mais, sur demande, une attestation de suivi de cours peut être obtenue à la fin de chaque module de formation.

Contact : ead@cfwb.be ou 02 690 82 82
www.elearning.cfwb.be

- **PRIMOWEB – Titres et fonctions dans l'enseignement** (stand 1-350)

Dans l'enseignement, on parle de « titres » pour désigner les diplômes requis pour dispenser les cours, et de « fonctions » pour caractériser les emplois ; les titres et les fonctions sont la base de l'organisation des cours.

La Réforme des Titres et Fonctions, qui est entrée en vigueur le 1er septembre 2016, est une évolution majeure au bénéfice de l'ensemble de la communauté éducative. Elle assure une plus grande équité entre les enseignants, une professionnalisation renforcée des métiers et une meilleure adéquation entre les demandes d'emploi et les offres disponibles dans les écoles.

Elle a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie. Elle permettra aussi aux candidats à un primo-recrutement, via l'application PRIMOWEB de manifester leur disponibilité à une fonction dans l'enseignement.

Grâce à PRIMOWEB, les candidats pourront aisément connaître les fonctions qu'ils peuvent exercer et les barèmes dont ils peuvent bénéficier. Les procédures de recrutement seront simplifiées. En liant chaque cours à une (exceptionnellement à plusieurs) fonction(s), la réforme renforcera la qualification des professionnels.

L'objectif du stand est de fournir une information sur les titres et fonctions aux enseignants et futurs candidats enseignants.

Contact : 02/413.40.06 ou 02/413.32.18
www.enseignement.be/primoweb

- **Carte PROF** (stand 1-350)

Carte PROF est une carte nominative réservée aux membres des personnels de l'enseignement en activité en Fédération Wallonie-Bruxelles, tous réseaux et fonctions confondus, depuis l'enseignement maternel jusqu'à l'enseignement supérieur (hors universités), et dont le traitement est pris en charge par le Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Carte PROF permet à ses bénéficiaires d'obtenir les avantages octroyés par les institutions et sociétés partenaires qui, en octobre 2016, sont près de 800.

Contact : info@carteprof.be ou 02/ 690 82 01
www.carteprof.be

- **Magazine PROF** (stand 1-350)

Édité par l'Administration générale de l'Enseignement, *PROF, le magazine des professionnels de l'enseignement*, est envoyé tous les trois mois aux quelque 120.000 membres des personnels de l'enseignement en Fédération Wallonie-Bruxelles, toutes fonctions, tous réseaux et tous niveaux confondus (hors universités).

Ses objectifs sont de susciter la réflexion et le débat sur les questions d'enseignement, d'informer les acteurs de l'enseignement des changements et réformes, de partager ce qu'il est convenu d'appeler des bonnes pratiques, et de relayer l'existence de ressources créées par des « partenaires de l'école ».

Contact : prof@cfwb.be ou 02/ 690 81 33
www.enseignement.be/prof

- **EPALE - Electronic Platform for Adult Learning in Europe (1-350)**

Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe

EPALE est une plateforme multilingue d'accès gratuit destinée aux enseignants, formateurs, chercheurs et à tous les professionnels du secteur de l'éducation et de la formation des adultes en Europe.

Le site offre entre autres un centre de ressources, du matériel pédagogique, une section « actualités » présentant l'actualité, les initiatives et tendances les plus récentes dans le domaine de l'éducation et de la formation des adultes en Europe, des fonctions de recherche de partenaires afin de travailler en réseau, échanger des bonnes pratiques et créer des projets communs.

EPALE offre la possibilité d'annoncer les conférences, les cours et séminaires.

Contact : Michèle Mombeek, Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Bvd Léopold II, 44 - 1080 Bruxelles Tél. : +32 (0)2 413.26.28 - michele.mombeek@cfwb.be
<https://ec.europa.eu/epale/fr>

- **La Direction de la Langue française (stand 1-350)**

La **DLF** mène et coordonne les activités des organismes publics ou privés travaillant à la promotion et à la valorisation de la langue française. Pour le grand public, elle organise notamment *La semaine de la langue française*, sous l'intitulé « La langue française en fête », vaste opération déculpabilisante riche d'animations diverses, où créativité et épanouissement sont au rendez-vous.

Entre autres projets, elle mène également des réflexions autour de problématiques comme la rénovation de la graphie, dans le cadre d'une préoccupation citoyenne, celle de rendre la langue à son usager.

Pour le **public enseignant**, cela se concrétise notamment par la diffusion d'outils tels que :

- La collection *Guide*, destinée à un large public, qui traite de sujets tels que la féminisation des noms de métiers, la lisibilité des textes, la modernisation de l'orthographe, les procédés de création de nouveaux mots, les stéréotypes en matière de langue et d'intégration des migrants, etc.
- La collection *Français et Société*, qui présente les synthèses de recherches scientifiques consacrées à la vie du français dans notre société.
- Des *outils pédagogiques pratiques*, comme les livrets conçus autour des dix mots à l'honneur durant la semaine annuelle festive entourant la langue française et les expositions itinérantes.

Pour en savoir plus encore : languefrancaise.be et lalanguefrancaiseenfete.be

- **PointCulture, votre point de rencontre avec la culture ! (stand 1-343)**

Les missions de PointCulture (ex-Médiathèque) ont évolué parallèlement au développement du marché numérique et au déclin du marché du son et de l'image sur supports physiques.

Elles portent désormais sur quatre axes principaux, faisant de PointCulture un acteur majeur du secteur associatif culturel présent en Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB) :

- l'information et le conseil sur l'offre culturelle,
- la diffusion et la promotion culturelle,
- l'éducation et la médiation culturelle,
- la valorisation de son patrimoine sonore et audiovisuel.

Le *Service éducatif* de PointCulture propose en outre un panel d'outils pédagogiques, d'animations et de formations à destination des écoles et du monde associatif. L'objectif est de susciter la curiosité des jeunes et des moins jeunes envers les différents médias et expressions artistiques et d'initier une réflexion sur ce qu'ils écoutent et regardent.

Deux collections audiovisuelles thématiques sur l'« *Education pour la santé* » et l'« *Education à la Nature & l'Environnement* » existent également depuis plus de 20 ans. Ces collections éducatives ont été conçues, avec le soutien des pouvoirs publics, avant tout comme de véritables outils au service des enseignants, éducateurs, animateurs, en termes de choix de médias. Elles visent également à sensibiliser et informer le grand public. Enfin, de façon plus ponctuelle, sont éditées des publications sur des sujets liés à des questions précises de santé, de nature ou d'environnement.

Contact : service.educatif@pointculture.be ou 02 737 19 30
www.pointculture.be/service-educatif

- **CSEM – Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias (stand 1-342)**

Le Conseil supérieur de l'éducation aux médias vise à promouvoir l'éducation aux médias et à favoriser l'échange d'informations et la coopération entre tous les acteurs et organismes concernés par l'éducation aux médias en FWB.

Il porte une attention particulière à la lutte contre les stéréotypes et toute forme de discrimination ; à l'évolution technologique, économique, sociale et culturelle et des TICE ; au décodage des messages publicitaires et au développement de l'esprit critique en tant que consommateur et utilisateur des médias.

Il favorise et aide à l'intégration de l'éducation aux médias, de l'exploitation pédagogique des médias et des TICE dans les programmes d'éducation et de formation.

Le mercredi 12 octobre, le CSEM organise la **Journée de l'éducation aux médias**. Cette année, elle sera organisée autour de trois pôles :

- en matinée, la présentation de l'ouvrage collectif coordonné par Catherine Bouko et Odile Gilon "*Vivre ensemble dans un monde médiatisé*" et le lancement de la **quinzaine de l'éducation aux médias**, en présence de Jean-Jacques Jaspers.
- l'après-midi, les équipes éducatives sélectionnées dans le cadre de l'**Appel à projet** présenteront leur projet d'éducation aux médias.

Il est possible d'obtenir une entrée gratuite pour participer à la journée de l'éducation aux médias en s'inscrivant via le formulaire en ligne :

http://csem.be/inscription_la_journee_de_leducation_aux_medias

Contact : CSEM, Boulevard Léopold II, 44 - 1080 BRUXELLES - T. 02 413 35 08 - contact@csem.be

- **DGDE – Le Délégué général aux droits de l'Enfant (stand 1-443)**

Le Délégué général a pour mission générale de veiller à la sauvegarde des droits et des intérêts des enfants.

Pour ce faire, il peut notamment :

- informer des droits et intérêts des enfants et assurer la promotion de ces droits et intérêts ;
- vérifier l'application correcte des législations et des réglementations qui concernent les enfants ;
- recommander à toute autorité compétente à l'égard des enfants toute proposition visant à adapter la réglementation en vue d'une protection plus complète et plus efficace des enfants ;
- recevoir les informations, les plaintes ou les demandes de médiation.

Contact : DGDE, Rue de Birmingham 66 - 1080 Bruxelles - T. : 02/223.36.99 -
dgde@cfwb.be
<http://www.dgde.cfwb.be>

D'autre part, le Salon Education est toujours organisé conjointement au **Salon du Livre de Jeunesse** au sein duquel l'Administration générale de la Culture (AGC) sera particulièrement présente cette année.

A ce titre, l'AGC organise plusieurs rencontres autour de différents thèmes à destination des professionnels du livre et des enseignants.

Visitez le stand **2-527** afin de découvrir un large choix d'albums, de romans, de bandes dessinées et d'autres publications de nos auteurs, illustrateurs et écrivains. Une sélection d'outils à destination des enseignants y seront aussi à disposition, provenant des secteurs de la Langue française et de l'Education permanente. Vous pourrez également rencontrer des auteurs et illustrateurs, lors de séances de dédicaces sur le stand.

Assistez également à la « *Performance d'illustrateurs* », le vendredi 14, pendant laquelle plusieurs illustrateurs créeront une plaquette « *Fureur de Lire* » géante suivant les directives du public.

N'hésitez pas à télécharger le Journal du Salon Education (<http://www.saloneduc.be/journal-2016-saloneduc.pdf>) afin de consulter l'ensemble du programme : celui des **thématiques** du Salon, celui des **journées spécifiques** (Journée des professionnels de la petite enfance, journée de l'Education aux médias, journée des futurs professionnels de l'éducation, journée des Directions, journée des professionnels du livre et de l'enfance, journée des professionnels de l'extrascolaire, journée parents-enseignants, journée des enfants à besoins spécifiques), mais également celui des **conférences et ateliers**.

J'attire votre attention sur la **Journée des Directions** qui se déroulera le **jeudi 13 octobre**. A cette occasion, toutes les directions d'établissement sont invitées à parcourir les allées du Salon. Les visiteurs du Salon Education ont l'habitude de se croiser, de débattre, de tisser des liens, d'échanger leurs expériences, de construire des projets, de découvrir de nouvelles pistes, etc. C'est particulièrement le cas lors de cette Journée des Directions.

Je vous invite donc à préparer votre visite au Salon et de découvrir toutes les réalisations et animations en parcourant les stands de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Je vous souhaite une agréable visite du Salon Education 2016.

L'Administrateur général,

Jean-Pierre HUBIN.